

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Lastoursville : tragique interruption de grossesse clandestine dans un bar



Photo: D.M

Martine Nkodo Abenge victime d'une injection fatale.

D.M
Lastoursville/Gabon

Le fait qui défraie actuellement la chronique à Lastoursville, le chef-lieu du département de Mulundu, est la mort de Martine Nkodo Abenge, Camerounaise de 15 ans, la semaine dernière dans un troquet. Et ce, après avoir été injectée par un infirmier auxiliaire, dans le but de mettre un terme à sa grossesse. Didier Lambert Koula, le mis en cause, a été interpellé par les éléments de la brigade de gendarmerie, avant d'être déferé au parquet de Koula-Moutou. Les premiers renseignements font état d'une brouille entre la jeune camerounaise et son ami, suite au mauvais état de l'adolescente marqué

par un début de grossesse extrêmement difficile. Toute chose qui aurait commencé par réveiller les soupçons de la part de la famille de cette dernière. C'est à ce moment que les services de Didier Lambert Koula auraient été sollicités. La jeune mère en devenir lui ayant, semble-t-il, fait état de son désir d'interrompre la grossesse. L'auxiliaire de santé ayant servi dans un passé récent au sein du Conseil départemental de Mulundu et Martine Nkodo Abenge se seraient alors donné rendez-vous dans un troquet de Lastoursville. Objectif : procéder à l'injection permettant d'expulser le fœtus. Les témoins croient savoir que la jeune fille

serait arrivée avec les produits recommandés préalablement par l'infirmier. L'injection aurait été faite dans les toilettes du bar. Sauf que les choses se seraient compliquées, vu que

Martine Nkodo Abenge aurait trouvé la mort quelques instants après. La dépouille de l'infortunée a été transférée à la morgue du Centre hospitalier régional (CHR) Paul-Moukambi de Koula-

Moutou. Tandis que l'infirmier se trouve présentement dans le collimateur de la justice. Aux dernières nouvelles, la communauté camerounaise est en train de se mobiliser, pour

procéder au transfèrement du corps de la victime dans son pays d'origine. Une initiative qui se heurte pour l'instant à la batterie de mesures exigées en ces temps de lutte contre le Covid-19.



**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS,
DE L'EQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES**


COMMUNIQUE

Dans le cadre de l'exécution du projet d'acquisition des consommables et matériels roulants inscrit au Plan de Passation des Marchés de la mission 68 « Compte d'Affectation Spécial » de l'exercice budgétaire 2021, le Ministère des Travaux Publics, de l'Equipelement et des Infrastructures a lancé le 27 avril 2021 l'appel d'offres N°006/MTPEI/SG/BOIS PLATELAGES-2021 pour la fourniture et la livraison du bois de platelage dans les Directions Régionales des Travaux Publics. La date limite de dépôt des offres était fixée au lundi 28 mai 2021.

Compte tenu du peu d'engouement manifesté à cet appel d'offres par le retrait de deux ordres de recette seulement à la Direction Générale des Marchés Publics en vue du paiement d'une quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) au Trésor Public, préalablement au retrait du DAO à la Direction des Marchés et du Contentieux du Ministère en charge des Travaux Publics, la date limite de dépôt des offres est reportée au jeudi 29 juillet 2021 à 11 heures au plus tard à la Direction des Marchés et du Contentieux sise au 2^e étage de l'ancien bâtiment du Ministère des Travaux Publics, de l'Equipelement et des Infrastructures.


Fait à Libreville, le **21 JUL. 2021**

Le Directeur Général
des Marchés Publics



Eugène Pénafort MINTSA OYAME

Le Ministre
des Travaux Publics, de l'Equipelement
et des Infrastructures



Léon Armel BOUNDABANZI

Ministère des Travaux Publics, de l'Equipelement et des Infrastructures
414, Avenue Colonel Parant, BP : 49 Libreville, Tél : 011 76 15 21